

Mauréfilms remporte "Le monde fantastique d'Oz" à Saint-Denis



A Saint-Denis, le Gaumont Lacaze garde l'exclusivité du film fantastique. (Photo d'archives)

CINEMA

La semaine dernière, nous vous annoncions que Mauréfilms et Investissement & Commerces Cinéma se battaient pour la diffusion du film américain *"Le monde fantastique d'Oz"* à Saint-Denis. Mauréfilms, qui a obtenu les droits de diffusion, a en effet décidé de réserver l'avant-première à sa salle le Gaumont Lacaze, arguant qu'il est *"en position de faiblesse"* face à *"un opérateur ultra dominant"*. S'estimant lésé, Investissement et Commerce Cinéma a saisi le juge des référés du tribunal de commerce de Saint-Denis afin de contraindre la société de lui louer la production pendant deux semaines au Ritz.

Le juge des référés a rendu son verdict hier : Mauréfilms garde l'exclusivité du film à Saint-Denis, dont la sortie dans nos salles est prévue pour demain. La guerre n'est pas finie pour autant entre les deux sociétés de cinéma. Si, du côté de Mauréfilms, son avocat maître Antoine se félicite que *"le juge des référés (ait) fort justement*

admis que (sa) cliente pouvait exclure occasionnellement la société ICC de ses plans de sortie de films", du côté de la société concurrente, on jure *"d'aller sur le front"*.

D'après Frédéric Drotkowski, le responsable d'ICC, la société Mauréfilms l'aurait déjà averti par mail qu'elle allait également garder l'exclusivité de trois autres grosses productions américaines : les films *"Hansel et Gretel"* et *"Fast and Furious 6"* et le dessin animé *"Monsters University"*. Tout en se plaignant de *"distorsion de la concurrence grave"*, Frédéric Drotkowski assure que refuser des blockbusters à ses salles dionysiennes les condamnerait à terme à la fermeture.

"Nous avons perdu en référé, car il n'y a pas de péril imminent à nous refuser le film, dit-il. Mais il faut savoir que les blockbusters représentent 80% de nos recettes dans l'année. Nous priver d'une partie de ces films aura forcément des conséquences dramatiques. Nous ne pouvons laisser Mauréfilms garder l'exclusivité des plus gros films à Saint-Denis" ■

N.T.